

**Rapport du jury du concours externe public, du concours externe privé, du second concours interne et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles**

# Session 2022

**Epreuve disciplinaire de mathématiques**

[Session 2022 1](file:///G:\11%20Clermont%202021\CRPE\Rapport%20de%20jury\Rapport%20CRPE%202022%20mathématiques.docx#_Toc104288380)

[Modalités du concours 2](#_Toc104288381)

[Éléments statistiques : notes obtenues en 2022 2](#_Toc104288382)

[Commentaires et analyses 3](#_Toc104288383)

[Commentaires généraux 3](#_Toc104288384)

[Nature de l’épreuve 3](#_Toc104288385)

[Qualité générale des copies 3](#_Toc104288386)

[Contenu disciplinaire 3](#_Toc104288387)

[Conclusion 4](#_Toc104288388)

# Modalités du concours

La session 2022 du concours est soumise à l’application de [l’arrêté du 25 janvier 2021](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701#:~:text=Dans%20les%20r%C3%A9sum%C3%A9s-,Arr%C3%AAt%C3%A9%20du%2025%20janvier%202021%20fixant%20les%20modalit%C3%A9s%20d'organisation,recrutement%20de%20professeurs%20des%20%C3%A9coles) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, complété par [l’arrêté du 2 mars 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045457686#:~:text=Dans%20les%20r%C3%A9sum%C3%A9s-,Arr%C3%AAt%C3%A9%20du%202%20mars%202022%20fixant%20la%20r%C3%A9partition%20du%20nombre,d'enseignement%20priv%C3%A9s%20sous%20contrat) fixant la répartition du nombre de contrats offerts au titre de l'année 2022 au concours externe, au concours externe spécial en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

# Éléments statistiques : notes obtenues en 2022

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nombre de copies corrigées |  | Note minimale | Premier quartile | Médiane | Troisième quartile | Note maximale |  | Moyenne | Ecart-type |
| 353 |  | 0 | 6,5 | 9,75 | 13,5 | 19,75 |  | 9,97 | 4,4 |

# Commentaires et analyses

## Commentaires généraux

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

## Nature de l’épreuve

L’épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

## Qualité générale des copies

La qualité de l’orthographe, de la syntaxe grammaticale, de la correction de la langue ainsi que celle de la présentation générale ont été des indicateurs d’évaluation.

De façon générale, le jury attire l’attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

* Il est rappelé que la qualité de la correction de la langue, de l’orthographe et de la syntaxe, compétences essentielles à l’exercice du métier, sont observées avec vigilance. Le jury a regretté la présence de fautes parfois grossières sur des mots usuels (addition, parallèle, …) ou sur la conjugaison courante (confusion entre participe passé et infinitif). Il peut être utile de réserver un temps à la relecture minutieuse de la copie.
* Dans l’ensemble, le jury a constaté une orthographe et une structure des phrases soignées. Pour de nombreux des candidats, il a été observé une expression correcte avec des phrases de conclusion et des explications claires. Quelques copies (en général celles ayant des notes inférieures à 8/20) comportent des fautes d’orthographe ainsi que des phrases mal construites.
* La présentation a été relevée comme étant correcte dans de très nombreux cas. Des écritures difficiles à déchiffrer et quelques productions mal organisées ont toutefois été notifiées. La mise en valeur des résultats, la rédaction des démarches utilisées, la gestion de l’espace dans la copie sont des éléments appréciés.

## Contenu disciplinaire

Le jury attire l’attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire. Certains contenus mathématiques propres aux cycles 3 et 4 paraissent, dans certains cas, mal maîtrisés.

* Le travail des unités et conversions est un incontournable dans les contenus à enseigner. Le jury a parfois regretté un manque d’esprit critique de la part de candidats aboutissant à des résultats invraisemblables (par exemple : vitesse de course d’un homme de l’ordre de 3cm par minute peu compatible avec une quelconque réalité, aires aberrantes, volume concrètement en inadéquation avec la situation proposée). Le jury invite les candidats à effectuer un travail de contrôle de la vraisemblance et de l’ordre de grandeur des résultats obtenus
* Les grandeurs et mesures sont parfois mal manipulées. Nous rappelons aussi que les unités doivent clairement apparaître dans les conclusions aux questions posées.
* Plusieurs questions demandent des résultats arrondis à une précision donnée. Des erreurs à ce niveau sont pénalisantes.
* Plusieurs questions portaient sur des outils numériques. La maîtrise du tableur et de formules très classiques demandées reste inégale. La connaissance de procédures algorithmiques demeure fragile et a départagé de nombreuses copies.
* La structure des ensembles de nombres est un attendu d’enseignement. Le jury a regretté à de nombreuses reprises des confusions sur la définition et caractérisation des nombres entiers ou décimaux.
* La résolution de problèmes fait partie intégrante de tous les programmes en vigueur. A ce titre, la mise en équation et la résolution avec schéma en barres sont des notions que les candidats doivent maîtriser.
* L’utilisation spécifique du vocabulaire mathématique doit être précis. En géométrie, par exemple, les segments, les droites, ou bien la nature des quadrilatères sont des attendus du programme. Le langage spécifique au domaine des probabilités a pu poser des difficultés aux candidats.

## Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles doivent faire preuve d’un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, tout en faisant preuve d’un esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus.

Le jury s’est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l’exercice du métier d’enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Par conséquent l’éventail des notes attribuées à cette épreuve montre une forte hétérogénéité du niveau de maîtrise des contenus de programmes des cycles 1 à 4.